

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **19 (1881)**

Heft 6

PDF erstellt am: **26.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-186322>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tron pour six oranges. Pesez le tout et mettez-le dans une bassine avec poids égal de sucre concassé. Faites cuire sur un feu vif en ayant soin de tourner avec l'écumoire, car cette confiture brûle très facilement. Quand elle a bouilli trente minutes elle doit être cuite, ce qui est très facile à reconnaître si elle se glace à l'écumoire. Retirez la bassine et mettez la confiture dans des pots de verre. C'est une des meilleures et des plus appréciées que je connaisse.»

Un dimanche matin, un villageois se présente à l'étude de M. N., notaire à R... La porte était entr'ouverte. Aux deux coups frappés timidement par le client campagnard, une voix, celle d'un perroquet juché sur son perchoir, dans un coin de l'étude, lui répond :

— Entre, l'ami.

Celui-ci ne se le fait pas répéter. Etonné cependant de n'apercevoir personne, et bien persuadé que celui qui venait de lui dire d'entrer ne pouvait être le perroquet, il allait se retirer lorsque celui-ci lui crie de nouveau :

— Attends, paysan ; prends une chaise, mon maître va venir.

— Pardon, lui dit-il, faites excuse, m'sieu, je vous prenais pour un oiseau.

En famille: Des amis arrivent au moment où Madame est agenouillée devant son mari, occupée de lui lacer ses souliers. Après les compliments d'usage, monsieur leur dit : « N'admirez-vous pas la soumission de ma femme en la voyant à mes genoux ? »

Madame se relevant : « Je suis persuadée que ces messieurs ne trouvent rien d'extraordinaire à cela, car dans notre religion chacun se met à genoux devant sa croix. »

A la longue. — Pendant le moyen-âge, pour exprimer l'idée adverbiale que renferment les mots *avec le temps*, on disait *au long aller*, ce dont voici une double preuve fournie par des exemples :

Si j'ai chanté ne m'a guère valu ;
Au long aller de Dieu plaist me vaura. (Litré)
 Le temps, pour vrai, efface toutes choses ;
Au long aller, mes tristesses encloses
 Effacera..... (MAROT).

Mais, pendant la même période, au lieu d'employer toujours le verbe *aller* comme substantif, c'est-à-dire comme signifiant l'action d'aller, on employait aussi le substantif *allée*, tiré du participe passé de ce verbe, fait dont les exemples abondent :

Elle était aussi ennuyée du retour de son mari qu'elle avait *estée* de son *allée*.

Or, cela étant, il faut présumer que, au lieu de *au long aller*, on aura dit en même temps *à la longue allée*, et que, ensuite, à cause du fréquent emploi de cette expression, on l'aura réduite à la forme de *à la longue*.

Un Gascon et un Provençal vantent à l'envi l'un de l'autre la fertilité de leur pays natal. « A Bordeaux, dit l'un, vous laissez tomber une allumette dans un champ, l'année suivante, vous y trouvez une forêt. »

— A Marseille, s'écrie l'autre, vous laissez tomber un bouton de bretelles, huit jours après, vous avez un pantalon tout fait.

On demandait à un médecin octogénaire, qui jouit encore de la meilleure santé, comment il faisait pour se porter si bien. « Je vis de mes remèdes, dit-il, et je n'en prends pas. »

Un pauvre diable se présente dans un des bureaux du chemin de fer pour demander un emploi. — Que savez-vous faire ? lui demanda le chef de bureau.

Pas de réponse.

— Mais enfin, répondez-moi donc !

— Je suis sourd, murmura timidement le solliciteur.

— Sourd !... vous me convenez parfaitement. J'ai votre affaire. Vous entrerez dès demain au bureau des réclamations.

Madame A..., qui vient de prendre une cuisinière nouvelle, s'aperçoit bientôt qu'elle fait danser l'anse du panier et elle lui en fait l'observation. « Je prie madame d'avoir un peu de patience, répond tranquillement le cordon bleu ; il n'y a pas longtemps que je suis à Lausanne ; je ne sais pas bien... mais, bientôt madame ne s'en apercevra plus ! »

Deux bohèmes prennent une absinthe au café du Théâtre : « Tu devrais bien me prêter cent sous, » dit l'un d'eux.

— Pourquoi faire ?

— Pour les prêter à Joseph.

— Et qu'en veut-il faire ?

— Il veut me les rendre ; il me les doit.

THÉÂTRE. — Dimanche, 6 février ; **Les Misérables**, drame nouveau à grand spectacle ; par V. Hugo. — *Les Noces de Jeannette*, opéra comique. — Rideau à 7 h. ³/₄.

Nous avons reçu 25 réponses justes au problème posé dans le précédent numéro. — Un de nos abonnés nous en a donné la solution en ces termes : « Mes compliments à M. Kamm pour son joli problème. Il établit, ce que j'ignorais, c'est que A, B et C jouant au billard, celui qui gagne le plus, c'est le cafetier :

A. a perdu 6 parties, gagné 45 parties. Il doit au cafetier fr. 1,20.

B a perdu 20 parties, gagné 31 parties. Il doit au cafetier fr. 4.

C. a perdu 25 parties, gagné 26 parties. Il doit au cafetier fr. 5. — Total fr. 10,20.

Quant au poisson, qui a la réputation de ne pas se soucier d'une pomme, je crois qu'il aime encore moins la *pêche*. »

La prime est échue à M. Ch. Morel, à Genève.

Question à résoudre. — Une personne interrogée sur son âge répond à son interlocuteur : J'ai deux fois l'âge que vous aviez quand j'avais l'âge que vous avez ; et, quand vous aurez l'âge que j'ai, la somme de nos deux âges fera 63 ans. — Quels sont les deux âges ?

Prime : 100 cartes de visite.

L. MONNET,

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & Cie